



Association qui ne remplit pas ses obligations

Par ifsera

Bonjour,

J'ai malheureusement perdu l'un de mes parents il y a quelques jours, et ce dernier adhérait à une association afin qu'une partie de ses obsèques soient prise en compte.

Ayant fait le choix d'être enterré dans son pays natal, un billet accompagnateur devait être pris en charge:

"Article 11 : Le montant de la prise en charge d'un(e) adhérent transféré en XXX est égal au montant réel des dépenses pour des prestations de transfert de base, facture des pompes funèbres à l'appui. Un billet aller-retour pour un accompagnateur est également pris en charge. Les familles d'adhérents décédés et inhumés en France, à jour de leurs cotisations, seront indemnisées d'un montant égal au montant moyen d'un transfert effectué de Paris vers XXX, soit 2700?. Une copie de la facture des pompes funèbres doit être présentée aux dirigeants de l'association avant tout remboursement. Si le montant de la facture est inférieur à 2700?, le montant remboursé sera celui mentionné sur la facture.
"

Or on me refuse la prise en charge du billet. Le règlement aurait changé, or c'est bien l'article ci-dessus qui est en ligne.

Que me conseillerez vous de faire?

D'un côté c'est une petite association, et je ne voudrais pas faire d'esclandre, et de l'autre j'ai l'impression d'être pris pour un imbécile.

Mes parents ont toujours réglé leur cotisation, mais sans savoir qu'une association loi 1901 avait été créée. On ne leur a d'ailleurs jamais fait parvenir leurs accès informatiques. Accès dont je suis toujours en attente après avoir formulé la demande...

Existe-t-il un recours? Et tout le monde comprend bien l'article 11 comme moi. Bref cela m'embête énormément de mettre en lumière cette situation, mais mes parents ayant cotisé depuis plus d'une cinquantaine d'années pour cette association, c'est comme si on les lésés.

Merci pour les avis éclairés, sur la bonne situation à adopter.

A noter que j'ai demandé il y a une semaine un mail avec les accès, et récapitulatif la prise en charge, mais qu'on ne m'a toujours pas répondu, alors que la personne au téléphone disait le mail réponse déjà préparé: plus qu'à envoyer ;)